

Règlement intérieur

« LA NOCTAMBULE THIÉZACOISE »

5ème édition du 27 Septembre 2025

SOMMAIRE

- Article 1 :** Organisateur
- Article 2 :** Date et horaire d'accueil
- Article 3 :** Lieu
- Article 4 :** Programme de la journée
- Article 5 :** Inscription
- Article 6 :** Tarifs
- Article 7 :** Documents à fournir
- Article 8 :** Parcours/distance/dénivelé
- Article 9 :** Pointage / retrait des dossards
- Article 10 :** Remboursement
- Article 11 :** Matériel obligatoire
- Article 12 :** Abandon / Rapatriement
- Article 13 :** Repas
- Article 14 :** Ravitaillement
- Article 15 :** Chronométrage
- Article 16 :** Douche / WC
- Article 17 :** Animaux
- Article 18 :** Mesures médicales
- Article 19 :** Ethique de course
- Article 20 :** Droit à l'image
- Article 21 :** Acceptation du règlement intérieur

1. **Organisateur** : LNT Association (Association loi 1901 inscrite au journal officiel en date du 4 janvier 2018 sous le numéro W151004183)

Contact : TEL → 06 70 30 15 78

MAIL → contactlntassociation@gmail.com

2. **Date et horaire d'accueil** : Samedi 27 septembre 2025 à 16H00

3. **Lieu** : Stade de la Bédisse 15800 THIÉZAC

4. **Programme de la journée** :

- 17H00 Randonnée sportive
- 17H05 course enfant 4/6 ans
- 17H10 course enfant 7/8 ans
- 17H15 course enfant 9/11 ans
- 18H00 randonnée familiale
- 18H30 trail 28 Km solo et relais
- 19H00 trail 15 Km solo
- 20H00 ouverture espace restauration
- 21H00 Concert Rock des « Betty Creep »

5. **Inscription** :

En ligne sur WWW.KLIKEGO.fr jusqu'au 25 septembre 22H00 sans majoration.

Sur place, le 27 septembre à partir de 16H00 avec majoration de 4€.

Clôture des inscriptions 10 minutes avant chaque départ.

6. **Tarifs** :

	<u>Jusqu'au 21 /09</u>	<u>Jour J</u>
Randonnée familiale	8€ + frais Klikego de 1€	12€
Randonnée sportive	10€ + frais Klikego de 1€	14€
Courses enfants	Gratuit + frais Klikego 0€	Gratuit
Trail 15 Km	15€ + frais Klikego de 1.20€	19€
Trail 28 Km solo	30€ + frais Klikego de 1.70€	34€
Trail 28 Km relais	35€ + frais Klikego de 1.70€	39€

7. Documents à fournir (inscription jour j) :

- Bulletin d'inscription individuel rempli avec acceptation du règlement intérieur.
- Paiement en chèque à l'ordre de LNT Association ou espèce.
- Pour les formats chronométrés : licence 2025/2026 en cours de validité, ou PPS, parcours prévention santé valide, de moins de 3 mois(<https://pps.athle.fr/>)
- Pour les mineurs : autorisation parentale.

Aucun document envoyé par mail ne sera pris en compte

8. Parcours/distance/dénivelé :

- **Les courses enfants : (non chronométrées)**

Course 4 / 6 ans :	Distance : 400 m	Dénivelé : 0m
Course 7 / 8 ans :	Distance : 800 m	Dénivelé : 0m
Course 9 / 11 ans :	Distance : 1 200 m	Dénivelé : 0m

Ravitaillement : 1 pour chaque course

Lieu du ravitaillement : A l'arrivée

- **Les randonnées : (non chronométrées)**

Nouveau tracé

Format familial

Distance : 6 Km	Dénivelé D+ : 200m
Barrière horaire : non	Niveau de marche : facile
Ravitaillement : 1	Lieu : A l'arrivée

Format sportif

Distance : 15 Km	Dénivelé D+ : 700m
Barrière horaire : non	Niveau de marche : bon marcheur
Ravitaillements : 2	Lieu : Niervèze A l'arrivée

- **Les trails : (chronométrées)**

Nouveau Tracé

Format 15 km « LA PITCHOUNE »

Distance : 15 Km	Dénivelé D+ : 700m
Barrière horaire : non.	Catégorie acceptée : « JUNIOR » et plus
Ravitaillements : 2	Lieu : Niervèze A l'arrivée

Format 28 Km solo et relais « OBJECTIF LUNE »

Distance : 28 Km	Dénivelé D+ : 1200m
Catégorie acceptée :	Solo : « ESPOIR » Relais : R1 « CADET et + » et R2 « ESPOIR et + »
Barrière horaire : oui	Ravitaillement St Jacques des blats (9.5Km) : 20H24 Ravitaillement Niervèze (21Km) : 22h42
Ravitaillements : 3	Lieu : St Jacques des Blats Niervèze A l'arrivée

9. Pointage / retrait des dossards :

L'accueil débutera à 16H00.

Votre récupération de dossard, ou pointage pour les formats non chronométrés est obligatoire.

Le pôle inscription est prévu à cet effet et se clôture 10 minutes avant le départ de chaque format.

Ils vous remettront :

- Un bracelet de sécurité, à porter lors de l'évènement
- Votre dossard si vous êtes inscrit sur un format chronométré.
- Votre cadeau de participation (offert au 200 premiers inscrits trail)
- Vos tickets repas (participants et accompagnants) si validés à l'inscription.

Rappel dossard : il doit être positionné en face avant, toujours de manière visible, sur la poitrine ou sur le ventre, afin de permettre aux bénévoles un pointage rapide durant la course.

10. Remboursement :

Le participant a la possibilité de faire une demande de remboursement pour raison médicale. Elle doit être effectuée avant le 21 septembre 2025 (cachet de la poste faisant foi) par courrier postal à l'adresse suivante :

LNT Association, Chez Benjamin ESCALIERE
10, avenue des frères Pélissier - 15800 POLMINHAC.

Elle doit être accompagnée d'un certificat médical expliquant le motif, et permettra à l'organisateur d'effectuer le remboursement intégral de l'inscription (sauf les frais klikego, eux, ne seront pas remboursés).

Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

11. Matériel obligatoire (sauf courses enfants) :

- une écôtasse.
- une lampe frontale en bon état de marche (piles neuves/ batterie chargée)
- un téléphone portable.
- une réserve alimentaire solide et liquide.
- une tenue adaptée aux conditions du jour.

12. Abandon / Rapatriement :

Tout coureur se présentant au-delà des barrières horaires sera considéré « *hors course* » et son dossard sera donc invalidé.

Sauf cas de blessure, le participant doit effectuer son abandon seulement sur un point de ravitaillement. Il doit prévenir le responsable du ravitaillement (**si coureur**, lui transmettre le dossard et le dispositif de chronométrage). Il sera donc enregistré « *hors course* » et son dossard sera invalidé.

Le rapatriement de ce participant sera organisé par le PC course en fonction du déroulement de l'événement.

Suite à un abandon / invalidité du dossard, si le participant poursuit le parcours, il le fait sous sa propre responsabilité, en aucun cas l'organisation ne pourra être tenue responsable s'il provoque ou subit un accident suite à cela.

13. Repas

Le repas sera servi à partir de 20H00 sur le village trail par les bénévoles de l'association.

Il sera composé de : Jambon braisé avec truffade

Morceau de cantal

Tarte aux pommes

Pour les enfants, possibilité de commander un repas enfant avec seulement

Jambon braisé et sa truffade (quantité adaptée)

Tarte aux pommes

Tarif du menu adulte : 20 €uros

Tarif du menu enfant – 12 ans : 10 €uros

14. Ravitaillement :

Pour les ravitaillements, certains sont seulement liquides, d'autres sont solides et liquides.

Dans le cadre de la réduction des déchets et dans un but environnemental, il n'y aura pas de gobelet sur les zones de ravitaillement.

Si un participant se présente aux zones de ravitaillement sans écôtasse, il aura la possibilité de consommer le liquide dans sa gourde, flasque ou poche à eau.

15. Chronométrage :

L'organisateur fait appel à un prestataire pour cette action. Chaque coureur sera équipé d'un dispositif permettant l'enregistrement de son temps, fourni avec son dossard. Ce dispositif sera à remettre aux bénévoles lors du passage sur la ligne d'arrivée ou à un ravitaillement en cas d'abandon.

En cas de non restitution, l'organisateur est en droit d'effectuer une demande de remboursement à ce participant.

16. Douches / WC :

Sur le village trail, les participants auront à disposition un vestiaire homme et un vestiaire femme permettant de se doucher.

17. Animaux :

Les animaux ne sont pas acceptés.

18. Mesures médicales :

Un PC course est établi au village trail de Thiézac, permettant la coordination entre les Médecins et organisme de gestion des transports et des premiers secours agréé.

Un bénévole référent est chargé de recevoir les appels d'urgence et d'organiser les interventions, en coordination avec les Médecins, association agréée, et les bénévoles de l'organisation.

19. Ethique de course :

Le participant s'engage à préserver la nature et à ne jeter aucun déchet tout au long du parcours. Les déchets pourront être jetés dans les poubelles situées à chaque ravitaillement.

Si un coureur est surpris en train de jeter un emballage, vêtement ou tout objet de nature à polluer l'environnement de manière délibérée, il sera disqualifié.

La course s'inscrit dans une éthique d'éco-citoyenneté et tient à tout mettre en œuvre pour valoriser l'environnement et le respecter.

20. Droit à l'image :

Chaque participant et accompagnant autorisent LNT Association, organisatrice de cet événement, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, à réaliser des prises de vue photographiques, vidéos ou captations numériques durant cette journée.

Ces images pourront être exploitées par l'association, dans les différents supports de communication de leur structure, mais en aucun cas, pour un quelconque profit.

21. Acceptation du règlement intérieur :

Avec son inscription, le participant :

- accepte sans aucune réserve le présent règlement et l'éthique de course ;
- s'engage à suivre le parcours prévu et balisé (présence de contrôleurs sur certains points) ;
- s'engage à remettre son dossard en cas d'abandon à un ravitaillement ou à un secouriste en cas de blessure.

Tout manquement à l'une de ces règles entraînera la mise hors course du participant sur décision de la direction de course.

Fin du règlement intérieur

Le 24 Septembre 2025